ASSOCIATION IPSHO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'attention des Membres
ASSOCIATION IPSHO
Centre des tanneurs
7 rue des tanneurs
60000 BEAUVAIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association IPSHO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

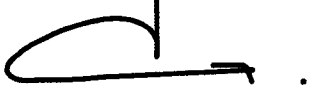
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Amiens, le 17 juin 2021

Le commissaire aux comptes
PwC Entrepreneurs
Commissariat aux comptes



Thierry VASSAULT
Associé

ACTIF	Brut 2020	Amortissement 2020	Net 2020	Net 2019
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherches et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	12 413	12 413		
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres	168 970	141 061	27 909	31 749
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	170 641		170 641	168 416
Prêts	13 889		13 889	9 052
Autres	11 300		11 300	11 300
TOTAL I	**377 213**	**153 473**	**223 739**	**220 517**
		0	0	0
Actif circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
Créances				
créances clients et comptes rattachés	299 760	3 200	296 560	262 449
Autres	57 942		57 942	101 472
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	600 000		600 000	600 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 039 746		1 039 746	788 956
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	**1 997 448**	**3 200**	**1 994 248**	**1 752 876**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**2 374 661**	**156 673**	**2 217 988**	**1 973 394**

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes
PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

Bilan Passif des Associations et Fondations
Dossier : 01 - IPSHO - Périodes de : 01/2020 à 12/2020

PASSIF	Exercice 2020	Exercice 2019
Fonds associatifs		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	75 248	75 248
Ecarts de réévaluation (sans droit de reprise)		
Réserves	1 146 893	985 672
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	65 524	161 222
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation (avec droit de reprise)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	192	192
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	**1 287 856**	**1 222 333**
Provisions		
Provisions pour risques	289 739	245 886
Provisions pour charges		
TOTAL II	**289 739**	**245 886**
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		5 140
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	221 421	170 114
Dettes fiscales et sociales	325 724	284 778
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	38 035	39 893
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	55 211	5 250
TOTAL IV	**640 392**	**505 175**

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes
PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

PASSIF	Exercice 2020	Exercice 2019
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**2 217 988**	**1 973 394**
Engagements donnés		
1. Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an 2. Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques 3. Dont emprunts participatifs		

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes
PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

Compte de Résultat Produits des Associations et Fondations
Dossier : 01 - IPSHO - Périodes de : 01/2020 à 12/2020

PRODUITS	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services) (a)	501 556	452 817
Dotations et Produits de tarification		
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	1 941 841	1 934 810
Reprises sur provisions, amort. et transferts de charges	39 141	13 976
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	1	
TOTAL I	**2 482 539**	**2 401 603**
Quote part de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 685	6 916
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**6 685**	**6 916**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	840	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL IV	**840**	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)		
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)	**2 490 064**	**2 408 519**
Solde débiteur = déficit		
TOTAL GENERAL	**2 490 064**	**2 408 519**

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes
PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

Compte de Résultat Charges des Associations et Fondations
Dossier : 01 - IPSHO - Périodes de : 01/2020 à 12/2020

CHARGES	Exercice 2020	Exercice 2019
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises (a)		
Variation de stock (b)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)	0	0
Variation de stock (b)		
Autres achats et charges externes (*)	591 634	607 645
Impôts, taxes et versements assimilés	111 544	109 865
Salaires et traitements	1 192 714	1 010 778
Charges sociales	456 557	408 460
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c)	16 593	15 021
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	54 953	94 800
Autres Charges	0	
TOTAL I	**2 423 995**	**2 246 569**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		201
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
TOTAL IV		**201**
Impôts sur les sociétés (V)	**545**	**527**
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	**2 424 540**	**2 247 297**
Solde créditeur = excédent	65 524	161 222
TOTAL GENERAL	**2 490 064**	**2 408 519**
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL	**0**	**0**
* Y compris		

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes
PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

Annexe 1 : Identification de l'entreprise

Désignation de l'association :

IPSHO

Insertion Professionnelle et Suivi des Handicapés de l'Oise

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 2 217 988 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégagement d'un excédent de 65 524 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 17 Juin 2021 par le conseil d'administration de l'association.

Annexe 2 : Règles et méthodes comptables

Règles comptables :

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthode comptable :

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations.

L'association compte11 sections analytiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévues :

✓	Logiciels	3 ans
✓	Agencement et aménagements des constructions	3 à 10 ans
✓	Mobilier	5 à 10 ans
✓	Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

Annexe 2 : Règles et méthodes comptables=

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Aucune provision n'a été constatée au cours de cette période.

Créances :

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

Le tableau de l'annexe 5 décrit le cas échéant, l'état de ces provisions.

La dotation des provisions pour risques et charges regroupe :

- 63 536 € de provisions de restructuration des différents services
- 76 450 € de provisions prud'homales
- 32 640 € de provision pour risque de non recouvrement AIRTH
- 4 680 € de provision pour risque de non recouvrement PULSSERsa
- 6 720 € de provision pour risque de non recouvrement EOS Jeunes
- 50 760 € de provision pour indemnité de licenciement
- 35 112 € de provision pour restitution Subvention 2019 de l'Axe 1
- 19 841 € de provision pour restitution Subvention 2019 de l'Axe 2

Soit un global de 289 739.00 €

Engagements de retraite

La convention collective dont dépend l'association est celle des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966 (IDCC 413).

L'association a décidé d'externaliser la gestion des indemnités de fin de carrière et n'a pas abondé cette année.

Les fonds externalisés sont valorisés à 138 606.43 € au 31/12/2020.

Immobilisations	Immobilisations au 31 décembre 2019	Acquisitions 2020	Cessions 2020	Immobilisations au 31 Décembre 2020	Contrôle immobilisations 2020
Immobilisations incorporelles	**12 413**			**12 413**	**12 413**
Frais d'établissement	0	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0	0
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.	12 413	0	0	12 413	12 413
20500000 Concessions et droits similaires, b	12 413	0	0	12 413	12 413
Fonds commercial	0	0	0	0	0
- dont droit au bail	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	**156 216**	**18 646**	**5 892**	**168 970**	**156 216**
Terrains	0	0	0	0	0
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0
Installations, matériel et outillage techniques	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	156 216	18 646	5 892	168 970	168 970
21810000 Installations générales, agencement	37 233	0	0	37 233	37 233
21830000 Matériel de bureau et matériel info	61 728	18 646	5 892	74 481	74 481
21830003 MAT BUREAU ERGO	4 041	0	0	4 041	4 041
21840000 Mobilier.	49 240	0	0	49 240	49 240
21840003 MOBILIER ERGO	3 974	0	0	3 974	3 974
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	**188 768**	**7 062**		**195 830**	**188 768**
Participations	0	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	168 416	2 225	0	170 641	170 641
27180000 Autres titres. PARTS SOCIALES CE	161 416	2 160	0	163 576	163 576
27190000 Part sociale CA	7 000	65	0	7 065	7 065
Prêts	9 052	4 837	0	13 889	13 889
27480000 ACTION LOGEMENT	9 052	4 837	0	13 889	13 889
Autres immobilisations financières	11 300	0	0	11 300	11 300
27500000 Dépôts et cautionnements versés.	11 300	0	0	11 300	11 300
TOTAL IMMOBILISATION	**357 397**	**25 708**	**5 892**	**377 213**	**377 213**

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes
PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

Amortissements	Amortissements et dépréc. au 31/12/2019	Dotations 2020	Diminutions 2020	Amortissements et dépréc. au 31/12/2020	Contrôle amortissements 2020
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	12 413			12 413	12 413
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val. sim.	12 413			12 413	12 413
Fonds commercial (établissements privés)					
- dont droit au bail					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	124 467	16 593		141 061	124 467
Terrains					
Agencements et aménagements des terrains, plantations & demeure					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations, matériel et outillage techniques					
Autres immobilisations corporelles	124 467	16 593		141 061	141 061
Immobilisations corporelles en cours					
Dépréciations des immobilisations financières					
Participations et créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	136 880	16 593		153 473	153 473

AC - Provisions pour risques et charges
Dossier : 01 - IPSHO - Périodes de : 01/2020 à 12/2020

Provisions pour risques et charges	Montant au 31/12/2019	Augmentations 2020	Diminutions 2020	Montants au 31/12/2020	Contrôle provisions 2020
Provisions pour risques et charges					
151 - Provisions pour risques	245 886	54 953	11 100	289 739	289 739
dont provisions pour litige (c 1511)					
dont prov. pour garanties données aux usagers (c 1512)					
dont provisions pour pertes sur marchés à terme (c 1513)					
dont provisions pour amendes et pénalités (c 1514)					
dont provisions pour perte de change (c 1515)					
dont autres provisions pour risques (c 1518)					
dont provisions pour risques d'emploi (c 1516)					
153 - Provisions pour pensions et obligations similaires (retraite...)					
155 - Provisions pour impôts (établissements privés)					
157 - Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
dont provisions pour grosses réparations (c 1572)					
158 - Autres provisions pour charges					
dont provisions pour réinsn. pers. handicapées (c 1581)					
dont autres provisions pour charges (c 1588)					
TOTAL GENERAL	**245 886**	**54 953**	**11 100**	**289 739**	**289 739**
Prov. pour risques et charges (c/151, 153, 155, 157, 158 et c/6815 et 7815)	-245 886	54 953	12 444	-203 377	-289 739
Comptes de provisions (15) pour risques et charges non pris en compte					

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes
PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

CA Bilan propre Annexe 4 Etat des Échéances des Créances et des Dettes
Dossier : 01 - IPSHO - Périodes de : 01/2020 à 12/2020

Libellé	Montant brut 2020	A un an au plus	A plus d'un an
CREANCES (a)			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations(25-26)	0		
Prêts (274)	13 889		13 889
Autres immobilisations financières (271à 273, etc)	181 941		181 941
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés (411 à 418)	299 760	296 560	3 200
Autres créances clients (4096,4097, etc)	19 366	19 366	
Personnel et comptes rattachés (421,)	2 214	2 214	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	0	0	
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	36 362	36 362	
Autres	0		
Charges constatées d'avance (486)	0		
TOTAL CREANCES	553 532	354 502	199 030

DETTES (b)			
Emprunts obligataires convertibles (161)	0	0	0
Autres emprunts obligataires (163)	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (164 ..)	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers (165,..-17)	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401,403,408)	221 421	221 421	
Personnel et comptes rattachés (421,)	209 048	209 048	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	113 809	113 809	
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	2 867	2 867	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (269,279,404,405)	0	0	
Autres dettes (solde crediteur 409, 41, 45, 46, ...)	38 035	38 035	
Produits constatés d'avance (487)	55 211	55 211	
TOTAL DETTES	640 391	640 391	0

PwC Entrepreneurs
Commissariat aux Comptes
PARAPHE POUR AUTHENTIFICATION

ANNEXE 7 : Etat des Produits à recevoir et Charges à payer
Dossier : 01 - IPSHO - Périodes de : 01/2020 à 12/2020

Libellé	Montant brut 31/12/2020
PRODUITS A RECEVOIR	
Créances rattachées à des participations	
Prêts (Intêret)	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances clients	17 616
Disponibilités	6 197
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	**23 813**
CHARGES A PAYER	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 100
Dettes fiscales et sociales	217 110
Autres dettes	
TOTAL CHARGES A PAYER	**235 210**

ANNEXE 8 : Etat des Charges et produits constatés d'avance
Dossier : 01 - IPSHO - Périodes de : 01/2019 à 12/2019

Libellé	Charges constatés d'avance au 31/12/2020	Produits constatés d'avance au 31/12/2020
Charges et Produits constatés d'avance		
Charges / Produits d'exploitation	0	55 211
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**0**	**55 211**